

SANTE

Centre municipal de santé

Financement des actions de santé publique

Conventions avec le groupement régional de santé publique d'Ile de France (GRSP)

EXPOSE DES MOTIFS

La mise en œuvre d'actions de prévention auprès de la population relève d'une nécessité de santé publique dans laquelle la ville d'Ivry-sur-Seine s'est engagée depuis de nombreuses années.

Le programme régional de santé publique opérationnel depuis 2006, a déterminé pour la région des priorités et des objectifs en matière de prévention. Il met à disposition des opérateurs locaux, par l'intermédiaire du groupement régional de santé publique (GRSP), des financements permettant la réalisation ou le soutien à des actions.

Le centre municipal de santé, dans le cadre de l'appel à projet annuel du groupement régional de santé publique (GRSP), et conformément aux axes de travail qui sont les siens, a proposé des projets d'action et a obtenu des financements pour l'année 2007 qui sont les suivantes :

Actions	Montants
1/ Promouvoir les repères de consommation et d'activité physique du programme national nutrition-santé (PNNS) auprès des enfants	2.500 €
<u>Objectifs</u> : - Prévenir l'obésité infantile en agissant sur les représentations et pratiques nutritionnelles des parents ; - Diminuer les risques médicaux liés à la surcharge pondérale	
2/ Intervention médico-psycho-sociale au sein du Collectif des sans domicile fixe du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	6.000 €
<u>Objectif</u> : - Favoriser l'accès à la prévention et aux soins des personnes qui fréquentent l'accueil du collectif des sans domicile fixe (SDF).	
3/ Point écoute au lycée Romain Rolland	1.118 €
<u>Objectif</u> : - Réduire le sentiment de mal être et contribuer ainsi à la réussite scolaire des élèves.	

<p>4/ Prévention des addictions en direction des publics jeunes en milieu festif</p> <p><u>Objectif :</u> - Faire prendre conscience aux jeunes fréquentant la discothèque « Le Palacio » à Ivry des risques liés à la consommation de l'alcool et des autres produits (Maladies sexuellement transmissibles (MST), violence, accident de la route, dépendance).</p>	6.520 €
<p>5/ Utilisation de l'outil théâtral dans la prévention des IST en milieu scolaire</p> <p><u>Objectif :</u> - Permettre aux jeunes scolarisés de s'exprimer sur les conduites à risques en matière de sexualité et d'acquiescer des comportements de prévention.</p>	3.600 €
<p>6/ Promouvoir les repères de consommation et d'activité physique par le théâtre</p> <p><u>Objectif :</u> - Promouvoir les repères de consommation et d'activité physique par le théâtre</p>	7.000 €
<p>7/ Accès au matériel d'injection stérile par un distributeur échangeur de seringues (TOTEM)</p> <p><u>Objectif :</u> - Limiter l'incidence des injections virales dont les hépatites chez les usagers de drogue par voie intraveineuse avec le nouveau Steribox.</p>	3.500 €
<p>8/ Convention pluriannuelle de 2007-2009 : Saturnisme Famille (Le montant indicatif prévisionnel de 4.964 € pour les années 2008 et 2009 fera l'objet d'un avenant à la convention).</p> <p>* Sensibiliser les familles dans les quartiers à risque par l'intermédiaire d'associations locales.</p> <p><u>Objectifs :</u> - Diminuer le nombre d'enfants intoxiqués par le plomb ; - Augmenter le nombre d'enfants dépistés dans les quartiers à risque.</p>	4.964 €
<p>9/ Convention pluriannuelle de 2007-2009 : Saturnisme Médecin (Le montant indicatif prévisionnel de 3.429 € pour les années 2008 et 2009 fera l'objet d'un avenant à la convention).</p> <p>* Information et sensibilisation des professionnels de la ville au dépistage du saturnisme.</p> <p><u>Objectifs :</u> - Améliorer la prévention du saturnisme infantile en s'appuyant sur les médecins et inciter les professionnels de la santé à dépister les enfants à risque en</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) assurant une rencontre bimestrielle avec les agents du CODAL et du service habitat/hygiène 2) informant et incitant 1 à 2 associations locales sur le saturnisme par an. 	3.429 €
<p>10/ Actions de prévention des IST auprès des jeunes autour de la</p>	3 700

journée mondiale de lutte contre le sida

Objectifs : - Diminuer les risques de transmission du VIH et des IST chez les jeunes et renforcer les actions d'éducation à la sexualité.

Afin de percevoir ces financements et de mener à bien les actions de santé publique par le centre municipal de santé, je vous demande d'approuver les conventions correspondantes.

Les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

PJ : 10 conventions

SANTE

Centre municipal de santé

Financement des actions de santé publique

Conventions avec le groupement régional de santé publique d'Ile de France (GRSP)

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code de la santé publique,

vu le plan régional de santé publique d'Ile-de-France,

considérant que certaines actions de santé publique menées par le centre municipal de santé d'Ivry-sur-Seine peuvent faire l'objet de financements par le groupement régional de santé publique d'Ile-de-France (GRSP IdF),

considérant que, pour percevoir ces subventions, mener ces actions et les financer pour 2007, il est nécessaire de passer des conventions avec le groupement régional de santé publique d'Ile-de-France (GRSP IdF),

vu les conventions ci-annexées,

vu le budget communal,

DELIBERE
à l'unanimité

ARTICLE 1 : APPROUVE les conventions avec le groupement régional de santé publique d'Ile-de-France (GRSP IdF) relatives aux actions de santé publique suivantes, menées par le centre municipal de santé :

- intervention médico-psycho-sociale au sein du collectif SDF,
- point écoute au lycée Romain Rolland,
- prévention des addictions en direction des publics jeunes en milieu festif,
- utilisation de l'outil théâtral dans la prévention des IST en milieu scolaire,
- promouvoir les repères de consommation et d'activité physique par le théâtre,
- accès au matériel d'injection stérile par un distributeur échangeur de seringues,
- sensibiliser les familles dans les quartiers à risque à la prévention du saturnisme, par l'intermédiaire d'associations locales,
- informer et sensibiliser les professionnels de santé de la ville au dépistage du saturnisme,
- promouvoir les repères de consommation et d'activité physique du PNNS2 auprès des enfants,
- action de prévention des infections sexuellement transmissibles auprès des jeunes autour de la journée mondiale de lutte contre le sida.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Maire à signer lesdites conventions.

ARTICLE 3 : DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal, chapitre 74.

RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 26 OCTOBRE 2007